



De la chaise au divan

Les campagnes jurassiennes résonnent encore des pleurs du député Graber qui a perdu son siège au Conseil national lors des dernières élections fédérales. Depuis, le Jura Sud n'est plus représenté sous la Coupole fédérale, alors que son voisin du Nord y envoie 4 représentants.

3 au lieu de 0, c'est infiniment plus !

En cas de création d'un nouvel état qui irait de Boncourt à La Neuveville, le Jura méridional pourrait compter jusqu'à trois représentants à Berne (1 aux États et 2 au National) sans devoir pleurnicher ni quémander pour cela. Le vote du 24 novembre 2013 permettra donc à notre région de reprendre son destin en main.

Retour à l'expéditeur

C'est donc sereinement que le Groupe Bélier a décidé de **rendre au nom du Jura Sud le siège que la Berne cantonale lui a parfois laissé occuper**. À l'image de cette représentation conditionnelle et occasionnelle, celui-ci est bancal et s'apparente plus à une chaise pour enfant qu'à un fauteuil ministériel cossu. En effet, notre région n'a pu faire entendre sa voix au niveau fédéral que par astuce ou assentiment de la Berne cantonale.

Je te tiens par la barbichette

Il en fut ainsi dès le lendemain de la partition du Jura. Le pouvoir bernois gratifia ainsi ses suppôts de Force Démocratique en les plaçant haut sur les listes des partis, souvent devant des candidats du reste du canton. Cette bonne volonté bernoise s'est toutefois étiolée, jusqu'à ne plus même accorder un seul siège de son pourtant large éventail à ses fidèles amis du Jura.

Faire élire de si serviables personnes ne coûtait d'ailleurs rien à la Berne cantonale : elles ne se seraient jamais risquées à prendre la défense de la région si cela allait à l'encontre des intentions du pouvoir bernois. La voix de la région ne s'est fait vraiment entendre que lorsque les autonomistes purent placer leurs gens. Ce fut le cas de Jean-Claude Zwahlen à qui nous rendons ici hommage.

Les autres représentants du Sud sous la coupole fédérale durent



faire montre d'allégeance au pouvoir bernois pour espérer conserver leur mandat. Tous ceux qui se sont montrés accommodants avec les revendications des milieux autonomistes ont été éjectés. Ceci explique d'ailleurs le revirement de position de Jean-Pierre Graber qui est passé de la modération à la bernitude la plus totale : il espère pouvoir retrouver son siège prochainement.

Cette problématique est d'ailleurs la même au Gouvernement bernois : si le Jura-Sud a un siège garanti, le candidat ne peut pas être élu sans être adoubé par le reste du Canton, la moyenne harmonique faisant office de filtre à personnalités dérangeantes. Ce fut en particulier le cas en 2006 pour Maxime Zuber qui, ayant reçu la faveur de la région jurassienne, avait reclassé par l'ancien canton au profit de Philippe Perrenoud.

La fin des fourches caudines

En rendant ce siège écorné, le Groupe Bélier met donc fin à 200 ans de maltraitances. En choisissant de quitter le Canton de Berne pour créer un nouvel État, le sud du Jura pourra tirer un trait sur toutes ces brimades, que ce soit la discrimination à l'embauche, l'entretien des routes, la localisation des administrations, les fermetures diverses ou, en l'occurrence, la piètre représentation.

Cette action permet aussi de rappeler au musée derrière nous que l'histoire du Jura existe bel et bien, et a une place importante dans l'histoire de Berne, n'en déplaise aux conservateurs qui n'auront gardé qu'un parchemin et une boîte à musique pour tout souvenir de leur colonisation.

Vive le Sud libéré !

Groupe Bélier